

## RAPPORT À LA CHAMBRE

Le Comité spécial d'étude sur le fonctionnement de l'Office national du film a l'honneur de présenter son

### DEUXIÈME ET DERNIER RAPPORT

Le Comité, constitué au moyen d'une résolution adoptée par la Chambre des communes le mercredi 30 avril 1952, a été chargé d'étudier l'exploitation de l'Office national du film, telle que la révèle le rapport annuel de cet organisme.

Au cours de ses délibérations, le Comité a tenu six séances, y compris une tournée d'inspection à l'établissement de l'Office, rue John, à Ottawa.

Le commissaire fédéral du film, M. W. A. Irwin, a présenté au Comité un exposé instructif de l'exploitation de l'Office pendant l'année financière 1950-1951, telle que la révèle le rapport annuel de l'Office. Il a étendu la portée de son exposé de façon à comprendre, autant que possible, les résultats de l'exploitation en 1951-1952. Le Comité a étudié le rapport d'ensemble du commissaire du film, ainsi que ledit rapport annuel.

Persuadé que la production et la distribution de films et d'autres aides visuelles par l'Office national du film jouent un rôle essentiel dans la formation de la conscience nationale au Canada et qu'ils aident à faire connaître le Canada à l'étranger, le Comité félicite l'Office de sa fidélité à produire des films visant surtout à faire connaître le Canada aux Canadiens ainsi qu'aux habitants des autres pays.

Le Comité a été frappé des travaux de production et de distribution qu'a exécutés l'Office relativement au film intitulé: VOYAGE ROYAL, qui montre la tournée du Canada et des États-Unis par celle qui était alors la princesse Élisabeth et le duc d'Édimbourg. Parce que ce film constitue une page importante de l'histoire du Canada ainsi qu'une reproduction fidèle de notre pays et de ses habitants, le Comité s'est réjoui d'apprendre que VOYAGE ROYAL,—tant la version anglaise que la version française,—passera dans une multitude de cinémas au Canada et à l'étranger et qu'on pourra le présenter ailleurs que dans les cinémas. Le Comité félicite l'Office de l'initiative qu'il a prise en exécutant, à l'occasion du film VOYAGE ROYAL, le premier long-métrage, à l'aide du nouveau procédé négatif-positif Ekta-color.

Le Comité, ayant inspecté le centre de production de la rue John, a constaté que ces locaux ne répondent pas aux besoins de l'Office. Le Comité souscrit aux propositions formulées, en 1950, par J. D. Woods and Gordon Limited, dans *l'Étude des cadres et de l'administration de l'entreprise* et, en 1951, par la Commission royale sur l'avancement des arts, des lettres et des sciences au Canada, d'après lesquelles on devrait centraliser les principales fonctions de l'Office dans un immeuble spécialement conçu et construit en vue de répondre aux besoins de la production, des opérations techniques et de la distribution de l'Office du film.

Le Comité a noté l'excellente besogne qu'a accomplie l'Office dans le domaine des recherches techniques. La production du film au Canada bénéficie grandement d'une invention, œuvre des techniciens de l'Office, qui consiste à enregistrer deux langues sur la même piste sonore, au moyen d'un dispositif peu coûteux qui s'adapte aux projecteurs actuels. Le Comité a appris avec plaisir qu'on s'intéresse vivement aux films animés stéréoscopiques et aux effets de bruitage que l'Office a mis au point.